



99 bis Avenue du Général Leclerc – 75014 PARIS

Site : www.sitecommunistes.org

Hebdo : Communistes.hebdo@wanadoo.fr

E'mail : communistes2@wanadoo.fr

29-03-2016

Jeudi 31 mars – Tous ensemble Pour le retrait définitif de la loi El Khomri

L' article 1 du chapitre III de cette loi supprime la mise à disposition gratuite de locaux et moyens attribués aux syndicats dans les Bourses du travail. Un droit acquis depuis 1884 !

Il stipule que cette disposition serait rétroactive, ce qui signifie que les pouvoirs publics pourraient expulser les syndicats logés actuellement dans les bourses du travail.

(Voir notre prochain article concernant la Bourse du Travail de Châteauroux)